Roubaix par le train qui part de Lille à 5 h. 18, Leroy a été transporté à l'hôpital. Il y est mort, hier matin, à trois heures.

Evariste Leroy était âgé de 28 ans ; il était marié sans enfants.

Un vol des plus audacieux a été commis sur la voie du chemin de fer entre Tourcoing et Roubaix, à proximité de la rue St-Eloy, dans la soirée du 10 mars.

Sur la voie, qui est en remblai à cet endroit, se trouvait garé un wagon contenant un sac de bobines de laine peignée du poids de 100 kilos, appartenant à M. Destombes-Grau, filateur. C'est ce sac qui a été volé. Les malfaiteurs ont fracturé les scellés de la Compagnie et éventré le sac pour enlever le contenu en plusieurs voyages. Des débris de laine ont été retrouvés le lendemain retenus dans la haie que les voleurs ont dû escalader pour effectuer leur coupable entreprise.

Ces audacieux malfaiteurs sont restés absolument inconnus. Plusieurs personnes ont déposé dans l'enquête. Une d'elles, la jeune Adèle Derudder, regagnant son domicile à 9 heures et demie, a rencontré dans cette rue Saint-Eloi, où elle demeure, et qui longe la voie du chemin de fer, deux hommes conduisant une charrette vide dont ils éteignirent la lanterne en entrant dans la rue. C'est assurément ces deux hommes qui ont fait le coup, mais la jeune fille ne peut donner d'autres renseignements. Un homme raconte aussi avoir vu les deux mêmes individus dans la rue de Tourcoing, à Roubaix, conduisant la même charrette, mais pleine. Ces deux dépositions établissent bien le prologue et l'épilogue du vol, mais voilà tout. Les recherches se poursuivent.

Depuis quelques jours, on voit exposée dans la vitrine de M. Courtecuisse, bijoutier, rue de la Grande-Chaussée à Lille, une pendule géocosmographique universelle qui pique vivement la curiosité des passants. Cette pendule à encliquetage, à ressorts et à sonnerie, avec répétition des heures, fonctionne sous les yeux du public, et donne le mouvement circulaire, alternatif, proportionnel et continuel du jour et de la nuit, l'heure, la minute et la seconde de tous les pays du monde à la fois.

Le mouvement de la lune autour de la terre représenté par une petite boule faisant avec son aiguille un tour en vingt-neuf jours s'effectue, ainsi que la rotation de la terre sur elle même en vingt-quatre heures et la révolution annuelle autour du soleil avec indication des saisons et les causes de leur variation.

On voit aussi les sept jours de la semaine, dont le changement du nom de chacun s'opère au moyen d'un simple mécanisme.

Par le moyen de l'encliquetage on peut mettre tout l'appareil en grande vitesse pour obtenir une démonstration précise de la marche de toutes les pièces dont il se compose.

Cet appareil nous paraît des plus complets et des mieux réussis au point de vue scientifique et pratique, par son extrême simplicité et la force extraordinaire de son mécanisme, qui fait parfaitement fonctionner trois globes, quatre cadrans, onze aiguilles, etc.

Aussi l'horloge géocosmographique dont l'auteur est un frère Mariste est appelée à un grand succès.

Le sieur Bertin-Morissart, qui revendique au nom d'un de ses ancêtres, grand-maître de nous ne savons quelle espèce d'ordre persécuté par Louis XIV, la propriété du sol de Douai, Arras et autres lieux, continue ses exploits. Il vient d'adresser de nouvelles notifications aux maires des communes du canton de Cysoing. Il nous semble qu'un fort traitement hydrothérapique, avec douches froides sur l'occiput, ferait bien l'affaire de cet héritier excentrique.

L'enseignement musical, à Lille, vient de voir combler une lacune importante, par la réouverture des cours d'ensemble vocal, (duos, trios), de demoiselles sous la direction de Mme Fonrobert-Beauclair, professeur de chant au Conservatoire.

L'état comparatif des produits de l'octroi de Lille, au 10 mars courant, présente un excédant de recettes de 47,380 fr. 79 c. sur la période correspondante de 1879.

Une grande fête aérostatique aura lieu à Lille, place de la République, dans la seconde quinzaine de mai, sous le patronnage de l'administration municipale. En outre, diverses expériences seront faites par la Société aérostatique de Paris, par M. G. Yon, ingénieur, qui, avec deux capitaines aérostiers, dirigera une flotille aérienne composée de ballons réunis ensemble : l'un au centre, cubant 1,200 mètres, et les deux autres de 650 mètres, avec des agrès et des nacelles, portant huit personnes.

Ainsi que nous l'avions annoncé, des manœuvres de pompe à vapeur ont eu lieu dimanche, à l'établissement de l'Union linière, rue de Wazemmes, à Lille. Elles ont parfaitement réussi.

On voit circuler tous les jours dans les rues de Lille, dit un de nos confrères, une femme d'un certain âge dont la mise, assez misérable et assez excentrique, attire tous les regards. Elle est connue sous le nom de *Ma Tante*. Elle est toujours accompagnée d'un petit chien qu'elle tient en laisse ou dans ses bras.

Cette femme, sans être millionnaire, se trouve, paraît-il, dans une grande aisance. Elle pourrait parfaitement améliorer sa toilette et son régime alimentaire, mais elle professe un si profond respect pour ses titres qu'elle ne veut en détacher que les coupons.

Or, un escroc qui a habité la place aux Bleuets, puis la rue Saint-Pierre et aujourd'hui le Palais-de-Justice, est parvenu, en se disant agent d'affaires, à capter la confiance de *Ma Tante*, qui lui aurait exhibé des titres.

Il aurait profité de cette occasion pour lui en soustraire un qu'il a vendu 1,600 à son profit. La vieille croyait à une plaisanterie, mais voyant que son titre ne revenait pas, elle chercha cet individu auquel elle a fait plusieurs scènes dont une à la Bourse. Il avait promis de rendre l'argent, ce que lui aurait été difficile, puisqu'il l'avait entièrement dissipé.

La vieille, fatiguée d'attendre, a porté plainte et l'escroc a été incarcéré. Cet individu, qu'on appelle Emile V.., a déjà subi une peine de cinq ans de prison pour un fait analogue.

— CALAIS. — La malle de l'Inde, qui a débarqué samedi matin, est composée de 685 sacs de dépêches c'est encore une augmentation de près de cent sacs sur la dernière malle.

— On annonce que les ingénieurs hydrographes de la marine chargés d'opérer le contrôle des sondages en mer, pour l'exécution du tunnel sous la Manche, viennent d'être désignés.

On peut donc prévoir un prochain commencement de travaux définitifs qui permettent à la République Française de donner la main à l'Angleterre, à travers le Pas-de-Calais.

— BÉTHUNE. — On annonce la mort de M. Louis Seybourbon, ancien directeur du *Journal de Béthune*.

— BAILLEUL. — On dit que la démission de M. Lotté, maire de Bailleul, a été acceptée définitivement samedi dernier, et la nouvelle administration sera composée comme suit : Maire, Emile Hié, manufacturier; adjoints, Jules Dufour, industriel, Ignace Decoussemaker, propriétaire; Hubert Flahaut, propriétaire et receveur.

— BAISSIEUX. — M. René Salomez, de Godewaersvelde, ancien sous-officier de chasseurs, est nommé inspecteur spécial de police, à la gare de Baissieux.

— BERGUES. — Le *Journal officiel* annonce que M. Claeys est nommé maire de Bergues.

— ARRAS. — Dans son audience de vendredi, le tribunal correctionnel d'Arras a condamné le nommé Pouillaude, âgé de dix ans, demeurant à Villers-les-Cagnicourt, à huit ans de détention correctionnelle pour tentative de déraillement.

— Le Cercle agricole du Pas-de-Calais a hier nommé président M. Peltier, agriculteur à Avion.

— SAINT-OMER. — La chasse aux sangliers continue dans les environs de Saint-Omer.

Vendredi, de nombreux chasseurs des environs étaient invités par M. Froissard, garde général des forêts, à prendre part à une battue dans la forêt de Clairmarais, sous la direction du piqueur Eusèbe. — Elle a donné un résultat inespéré et fort rare parmi les hauts faits de la chasse. — Trois sangliers venaient droit à M. V. Mayeur, de la société d'Eperlecques, qui déchargea ses deux coups de feu sur les deux premières bêtes sauvages qui se présentèrent à lui. Il fut assez heureux pour les abattre ; elles avaient été atteintes mortellement au défaut de l'épaule.

Ces deux animaux pesaient ensemble environ 200 kilogrammes.

La battue commencée à onze heures du matin, se terminait ainsi par ce coup de maître vers quatre heures du soir.

— FOURMIES. — On écrit de Fourmies :

« Vendredi une foule nombreuse et recueillie accompagnait à sa dernière demeure la dépouille mortelle de sœur Angélique, de la congrégation de Sainte-Thérèse, à Avesnes, directrice de la salle d'asile de Fourmies, depuis sa création, il y a trente ans.

» Toutes les familles de la ville, riches et pauvres, étaient représentées à cette triste cérémonie et un grand nombre de personnes des localités voisines, qui ont reçu dans leur jeune âge les soins assidus de sœur Angélique étaient venus se joindre au cortége.

» Derrière le cercueil suivaient M. le maire de Fourmies et le Conseil municipal qui, triste signe des temps, votaient il y a un an, à peine, l'instruction laïque et obligatoire, c'est-à-dire l'expulsion des congréganistes dirigeant les écoles et asiles de la ville.

» Avant que la tombe se referme sur la dépouille de sœur Angélique que nous aimions tant et que nous regrettons tous. M. Flament, maire, a prononcé un discours pour rendre un dernier et respectueux hommage a cette digne femme qui fut durant les 30 ans qu'elle a passés parmi nous, un modèle de vertus et de dévoument.

» Nous ne terminerons pas sans ajouter que l'administration communale a accordé gratuitement et à perpétuité, une concession de terrain dans le cimetière et qu'un caveau a été construit aux frais de la caisse municipale.

» De son côté, la population vient d'ouvrir une souscription pour élever un monument destiné à perpétuer le souvenir de sœur Angélique. »

— VALENCIENNES. — M. Eugène Wagret, de Valenciennes, vient d'être reçu premier au premier essai pour le prix de Rome dans la classe d'architecture.

— Une société anonyme ayant pour objet l'exploitation d'un railway devant desservir Valenciennes, Anzin, Raismes et Bruai vient de se constituer à Bruxelles. Le capital social est fixé à 1,100,000 fr. divisé en 11,000 actions de 100 francs chacune. Il est en outre émis 1,550 parts de fondateurs en valeur nominative.

— WORMHOUT. — Le maire de Wormhout informe le public qu'aux trois foires déjà existantes en cette commune M. le préfet du Nord a, par arrêté du 19 septembre 1879, autorisé la création audit lieu de *quatre nouvelles Foires ou Francs-Marchés* qui se tiendront annuellement le 15 mars, 15 avril, 15 octobre et 15 décembre ou les mercredis suivants si ces dates ne tombent pas un mercredi.

— SAINT-POL. — On nous annonce de Rouen la mort de M. Lebel, secrétaire-général de l'archevêché.

Né à Saint-Pol le 12 mars 1794, M. l'abbé Lebel était âgé de 86 ans. Ordonné prêtre en 1820, il était secrétaire de l'archevêché de Rouen depuis 1824. En 1834, il fut nommé chanoine titulaire, et, en 1869, décoré de la Légion-d'Honneur.

Etat-Civil de Roubaix.—

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 13 mars.— Jules Vandenabeele, rue de la Guinguette, cour Mulliez, 22. — Marguerite Somers, rue de France, 42. — Coralie Overberghe, rue de la Conférence, cour Vanderhagen, 7. — Marceau Delecouillerie, rue de la Potennerie, cour Loridon-Platel, 13. — Louise et Marie Frère, jumelles, rue des Champs, 49. — Ernest Dekyvère, rue de l'Ouest, cour du grand jeu d'arc, 5. — Jean-Baptiste Ceulemans, rue Stephenson, cour Dhalluin. — Angèle Renard, rue des Ogiers, cour Dhalluin. — Mathilde Pennel, rue St-Jean, 20. — Léonie Decraene, rue du Pile, cour Hespel.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 13 mars. — Gustave Tackels, 5 mois, rue des Fossés, 28 — Gustave Gille, 1 an, rue Archimède, cour Cliquet, 4. — Hélène Impens, 4 ans, rue Soubise, nouvelle cour Browaeys, 26. — Janssens, présenté sans vie, rue de Lille, cour Bonte. — François Hiltrop, 7 mois, rue de Toulouse, cour Thérin-Carrette, 6.

Etat-Civil de Wattrelos

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 7 mars. — Jules-Joseph Courcelle, Laboureur.

Du 8. — Augustin Bauduin, Nouveau Monde.

— Jean-François Destombes, Touquet.

Du 9. — Eugène Delchambre, Baillerie. — Hortense Velke, Cretinier.

Du 10. — Georges-Joseph Lenoir, Sapin vert.

Du 11. — Gustave Nys Sartel. — Jean-Baptiste Jovenaux, Boutillerie.

Du 13. — Aurore - Elise - Joseph Bayart, Plouys. — Jules Seynave, Saint-Liévin. — Elisa Mercier, Vieille Place.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 7 mars. — Josephine-Joseph Renard, 86 ans 6 mois, cultivatrice, Breuil.

Du 8. — Pierre-François Wilmot, 64 ans et 7 mois, tisserand, Vieille place. — Jean-Baptiste Emmanuel De Smyter, 7¼ ans, journalier, Winhoute.

Du 9. Maria Leman, 16 mois, Vieille place. — Elvina Watteau, 3 mois, Vieille place. — Elisabeth Carrette, 8 semaines, Grimonpont.

Du 12. — Arthur Selosse, 16 mois, rue du Moulin.

MARIAGES du 4 mars.—Jean-Baptiste-Joseph Mahieu, 34 ans, forgeron, et Marie-Julie Deruyter, 25 ans, sans profession.

Constant Imbrecht, 23 ans, ouvrier de fabrique, et Flore Spriet, 23 ans, soigneuse.

Hector-Joseph Cracco, 29 ans, peintre, et Maria-Flore Ledoux, 30 ans, sans profession.

PUBLICATIONS DE MARIAGES. — Pierre Debock, 23 ans, tisserand, et Emérance-Joseph Steppler, 19 ans, Peigneuse.

Etat-civil de Tourcoing

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 13 mars. — Henri Fies, rue Lerouge. — Falmyre Bouillet, rue Neuve. — Jules Tiberghien, Croix-Rouge. — Madeleine Desmarchelier, rue Famelaert. — Léonie Desmarchelier, à Francs. — Arthur Florin, Grand-Plaisir. — Cyrille Verheybsonne, rue de Paris.

Du 14. — Léonie Delannoy, Pont de Neuville. — Julien Laerens, Chêne-Houplines. — Hubert Desplanque, Chemin des Carliers. — Virginie Froidure, rue des Coulons. — Edmond Lemaire, rue Masquelier. — Malvina Creton, rue Neuve de Roubaix.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 13 mars. — Jean-Baptiste Bernard, 69 ans, 9 mois, époux de Julie Bossus, Chemin des Mottes. — Philomène Decottignies, 2 ans, 3 mois, Chemin des Mottes. — Céline Scarbel, 1 mois, 17 jours, Croix-Rouge.

MARIAGES du 13 mars. — Clément Castel, tisserand, 22 ans, et Aline Priau, sans profession, 23 ans.

Convois funèbres à Obits

Les amis et connaissances de la famille PONTHIEU-LOUCHET, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame MARIE-MARGUERITE-HÉLOÏSE LOUCHET, décédée à Leers, le 12 mars 1880, dans sa 46e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS qui auront lieu le mercredi 17 courant, à 10 heures 1/2, en l'église de Leers (France). — L'assemblée à la maison mortuaire, voisinage du Nouveau Jeu, à 10 heures.

Les Religieuses de la Sainte-Union des Sacrés-Cœurs, Place d'Amiens, vous prient d'assister à l'OBIT SOLENNEL qui sera célébré en l'église Saint Sépulcre, le jeudi 18 mars 1880, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur l'abbé JEAN-BAPTISTE-DÉSIRÉ DEBRABANT, Fondateur et Directeur général de leur Congrégation, pieusement décédé à Douai, le 18 février 1880. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Belgique

COUP DE GRISOU. — Un coup de grisou s'est produit au charbonnage de Mont-Sainte-Aldegonde. Il y avait cinq ouvriers dans la galerie deux ont été tués.

EPHEMERIDES ROUBAISIENNES

13 *Mars* 1843. — Vers 4 heures du matin, le feu se déclarait dans la filature de M. Duriez, fils à la Fosse-aux-Chênes. La gelée était alors si intense qu'il fallut user d'eau chaude pour le service des pompes. Cependant, malgré les difficultés les plus grandes qu'augmentait encore la rigueur du froid, nos sapeurs-pompiers parvinrent à circonscrire le feu dans le bâtiment de la filature, et la maison d'habitation fut entièrement préservée. Pour perpétuer le souvenir des courageux efforts de ces hommes dévoués, la Compagnie d'Assurance générales décerna au corps une médaille d'argent et M. Duriez, une médaille d'or. (Th. Leuridan. *Histoire de Roubaix*, t. IV, p. 208.

14 *Mars* 1848. — Une députation de 200 gardes nationaux, ayant à leur tête M. Jules Crombé, chef de bataillon commandant, se rend à Lille près des commissaires du Gouvernement provisoire pour présenter son adhésion complète à la République. « Cette garde nationale, dit le » commandant, s'est réorganisée dans un mo» ment difficile ; grâce à l'esprit qui l'anime, » cette réorganisation a été prompte et facile ; » elle présente aujourd'hui un caractère de » durée ; elle sait qu'elle est appelée à mainte» nir l'ordre, garantie de l'industrie, des libertés » et de tous les droits réguliers. » (*Indicateur de Tourcoing* du 19 mars 1848.)

15 *Mars* 1388 (V. St.) — Alard de Roubaix, chevalier, fait rapport et dénombrement de son fief de Roubaix, dont sa sœur, la demoiselle de Roubaix, tenait, sa vie durant, 27 bonniers de terre, et dont sa sœur de Langlée tenait, à titre de mort-gage, 9 bonniers de terre avec 19 écus par an. Le seigneur de Roubaix déclare que ses ancêtres ont fondé une chapellenie de 40 livres, monnaie de Flandre, par an, dont son fief est aussi chargé, ainsi qu'un obit annuel qui vaut cent sous. (*Archives de Roubaix*, AA, 2, f° 3.

15 *Mars* 1414 (V. St.) — Philippe, comte de Charolais, fils aîné du duc de Bourgogne, ayant, en l'absence de son père le gouvernement de ses Etats, approuve et confirme les lettres accordées par son père à la ville d'Ypres, le 1er octobre précédent. —Présent en son conseil le seigneur de Roubaix. Diegerick. *Inventaire des Archives d'Ypres*, t. III, p. 58.

15 *Mars* 1834. — Fondation de l'école privée des Frères de la doctrine chrétienne, aux frais d'une association des pères de famille. Cette œuvre dura dix ans ; elle se serait continuée plus longtemps si à la diminution des souscriptions n'était venue se joindre, en 1844, l'impossibilité pour les administrateurs de s'entendre avec le propriétaire de la maison où se tenaient les classes pour renouveler le bail. Les administrateurs poursuivent à la ville de reprendre à sa charge l'école privée, offrant de faire l'abandon du mobilier des classes et du trousseau des frères ; ce qui fut accepté. Les seuls élèves indigents furent reçus dans l'école communale. Voir l'éphéméride du 8 octobre.— Th. Leuridan. *Histoire de Roubaix*, t. IV, p 158.

FAITS DIVERS

— Une dépêche de Nice au *Figaro* annonce qu'on vient de découvrir à la bibliothèque de cette ville un curieux autographe d'une princesse de Monoca (Laure de Gramont), disant : « J'aime monsieur de Lanzoua. C'est le Masque de fer, frère du Grand Roy Louis quatorzième. »

— On lit dans le *Télégraphe* d'hier soir ;

Le procureur de la République a reçu, aujourd'hui une plainte que les ouvriers menuisiers grévistes formulent contre trois des leurs qui étaient à la tête de la grève : les nommés Chazelles, Moinault et Lenoir.

Les menuisisiers les accusent de s'être rendus coupables de nombreuses et importantes malversations.

— On lit dans le *Gaulois* :

On parlait, hier d'un scandale qui aurait éclaté dans une grande administration dont le chef a été remplacé tout récemment, scandale qui rappellerait celui du ministère de la guerre.

— EN ROUTE POUR TOMBOUCTOU. — Le *Moniteur* reçoit de M. Paul Soleillet une lettre qui nous annonce qu'il a quitté Saint Louis et s'est mis en route pour Tombouctou ; à l'heure qu'il est, il doit être engagé dans le Sahara.

Voici ce qu'écrit notre courageux voyageur :

N'diago, 16 février 1880.

« J'ai quitté Saint-Louis ce matin et je vous écris de ma première étape, un village noir situé sur la pointe de Barbarie Il y a auprès un camp actuellement occupé par un détachement d'infanterie de marine et commandé par le capitaine Imbert. La femme du médecin de la marine qui est au camp, Mme Bary, nous y a reçus fort gracieusement.

» J'ai éprouvé des difficultés nombreuses pour quitter Saint-Louis. J'avais besoin d'un domestique et personne ne voulait m'accompagner, tant mon voyage, paraissait difficile ; les noirs ont une peur affreuse d'être pris et vendus comme esclaves par les Maures dont je vais traverser le pays. Cependant, à la fin, grâce à la complaisance de M. Neuboug, agent de la maison Maurel et Prom, de Bordeaux, j'ai engagé un jeune noir de Saint Louis, du nom de Boubakar, qui, je le crois, sera un bon serviteur. J'ai aussi engagé un Maure, Toukna, de l'Oued-Noun (au sud du Maroc), qui a beaucoup voyagé et qui me servira de chamelier et de guide. Il doit venir jusqu'à Tombouctou. En outre, deux tolbas (disciples) du cheikh Saad-Bou grand marabout de l'Adrar, voyagent avec moi.

» J'ai quatre chameaux chargés de mes vivres et de mes marchandises. Comme armes, j'emporte deux fusils de chasse et deux revolvers, mais je les fais porter par mes domestiques, car je veux garder les apparences les plus pacifiques, et j'irai tout simplement sur une petite mule blanche, emboîté dans ma grande selle turque, vêtu de mes boubous, coiffé de mon grand turban de mousseline, mon crayon et mon carnet à la main. Ajoutez qu'un officier de spahis, de mes amis, M. Mertz, m'a donné une chienne griffonne que j'ai appelée *Mertzine*, en son souvenir, et vous aurez une idée complète de ma petite troupe. Plaise à Dieu que nous arrivions tous à Alger ! »

— A Londres, ils a été fait, ces jours derniers, devant la *Royal Society*, des expériences curieuses relatives à l'influence de la lumière électrique sur la végétation. Ces expériences ont été faites par M. Siemen, qui les a accompagnées d'explications et de commentaires. Décidément la lumière électrique paraît appelée à produire merveilles sur merveilles. Le *Standard* parle de cette nouvelle application de l'électricité comme d'une chose des plus étonnantes d'un temps où la science accomplit chaque jour des prodiges. Cependant l'inventeur, dit le journal anglais, ne s'est pas expliqué sur le résultat final, ou mieux les resultats que pourrait avoir sa découverte.

En tous cas, il a présenté aux assistants un pot de fleurs en boutons. Ces fleurs étaient des tulipes; il a exposé l'objet à la pleine lumière d'une lampe électrique, et au bout de 40 minutes, les boutons étaient en complète floraison. Les fleurs écloses de cette manière seront-elles aussi fraîches et conserveront-elles leur fraîcheur aussi longtemps que les autres venues naturellement à maturité, c'est une autre question.

Le docteur Siemens a fait d'autres expériences sur des graines ou des plantes qui poussent assez vite, telles que la moutarde, les navets, les choux-raves ou choux-navets, les fèves, les concombres et les melons.

L'opérateur a divisé ses pots en quatre groupes ; dans l'un, les plantes sont toujours dans l'obscurité ; dans le second, elles sont exposées à la lumirre électrique exclusivement ; dans le troisième exclusivement à la lumière du jour, et dans le quatrième, alternativement à l'une et à l'autre lumière.

L'emploi de la lumière électrique durait tous les jours six heures, de cinq à onze; pendant le reste de la nuit, les plantes étaient dans l'obscurité.

Le résultat a été que les plantes restées à l'ombre ont bientôt dépéri ; celles qui ont été exposées à la lumière électrique et celles qui l'ont été à la lumière du jour ont poussé dans la même mesure; enfin, celles qui ont été soumises alternativement aux deux lumières, ont mieux prospéré que les autres.

L'opérateur a produit devant l'assemblée les plantes obtenues par ces différents modes.

Il ne faut pas, ajoute le *Standard*, songer jamais à pouvoir éclairer des districts entiers à la lumière électrique, par des jours et des nuits sombres ; mais chacun sait combien quelques jours de soleil, sans gelée, amènent de différences entre les produits des diverses graines et racines, et l'on a ici, du moins en de certaines conditions, un équivalent absolu de la lumière !.

REVUE DES SCIENCES

La synthèse et l'analyse en chimie. — La puissance de détruire et celle de reconstituer. — Les progrès de la synthèse et les fins spéculatives ou pratiques qu'elle se propose. — La création du feldspath et de l'amphigène dans les laboratoires. — Le charbon et le diamant ; identité chimique de ces deux corps. — Conditions de la cristallisation. — La fabrication artificielle du diamant. — Tentatives réitérées. — Résultats chimiques, mais non pas industriels. — Nouvelle alerte pour les joailliers. — Les diamants de M. Maclear. — Les pierres précieuses et l'argile. — Essais heureux d'Ebelman pour la fabrication artificielle des rubis. — Avenir de cette industrie. — Principauté inattaquable du diamant. — Possibilité d'une dépréciation future des pierres précieuses.

L'analyse chimique consiste à dissecier les éléments des corps composés, la synthèse à réunir ces éléments en les plaçant dans les conditions de milieu où leur combinaison naturelle a dû s'opérer et en les forçant à se réunir à nouveau pour constituer des substances complexes. Malheureusement en cela, comme en bien d'autres choses, le génie humain a plus de puissance pour détruire que pour constituer et tandis qu'il n'est pas de corps auquel la chimie analytique ne puisse demander impérieusement et d'autorité, de lui livrer ses éléments constituants dont elle détermine la nature et le poids, le nombre des substances composées qui sortent du creuset dans lequel la synthèse force leurs éléments à se rencontrer et à agir les uns sur les autres est encore fort réduit, et on les cite avec orgueil comme exemple d'une puissance qui s'essaye mais qui a bien l'espoir de faire son chemin.

La synthèse organique qui crée artificiellement des substances dont la production a été longtemps considérée comme le monopole exclusif de la vie ; ici une essence comme celle de la *gaultheria procumbens* ; là une matière de rejet comme l'*urée*, etc. entrevoit une longue succession d'opérations analogues dont l'intérêt n'est pas seulement spéculatif, mais peut ouvrir à l'industrie et à la médecine des perspectives d'une grande fécondité. La chimie nous a appris à nous passer de la garance pour fabriquer l'alizarine et un jour pourrait bien venir (peut-être n'est-il pas loin) où la quinine, ce médicament héroïque, qui nous rend encore tributaires des forêts péruviennes, sera extraite de la houille, ce monde chimique dans lequel s'agitent des combinaisons en quelque sorte infinies.

La quinine soumise à l'action d'une haute température et de la potasse donne un produit dérivé, la *quinoïdine* ; d'un autre côté un des produits de la distillation de la houille, soumis à l'action d'une haute température et de la potasse, nous donne également de la quinoïdine. Or la quinine et la quinoïdine ayant exactement la même composition chimique, avec un groupement moléculaire différent, n'est-il pas à espérer que ce hiatus sera franchi un jour et que quelque Parmentier de l'Art de guérir viendra doter les classes pauvres de ce bienfait inestimable : la quinine à bon marché.

Mais la synthèse chimique ne se propose pas toujours un but utilitaire. Elle cherche aussi, en recomposant artificiellement des corps naturels, à se rendre compte des conditions dans lesquelles la nature les a formés. C'est ce qu'elle a fait avec plein succès pour quelques roches d'origine ignée. MM. Fouquié et Michel Lévy avaient déjà préparé artificiellement du feldspath absolument identique en feldspath naturel. M. Hautefeuille a indiqué des procédés qui permettent d'obtenir dans les laboratoires de l'orthose, de l'albite, et enfin tout récemment de l'*amphigène*. Cette substance, appelée aussi *leucite* à raison de sa blancheur ou *grenat blanc*, est translucide, d'un blanc de lait ; elle se compose de silice, d'alumine et de potasse et se trouve en grains isolés dans la lave du Vésuve. Un mélange de silice, d'alumine et de vanadate de potasse est soumis à une température de 800 à 900° pendant vingt-cinq jours et l'on trouve les parois du creuset tapissées d'arborisations formées par des réunions de cristaux opalins, demi-transparents dont quelques-uns sont assez gros pour qu'on puisse en étudier nettement les propriétés. Ils se comportent par rapport à la lumière comme ceux de l'amphigène naturel, ont les mêmes angles, la même composition chimique et enfin une densité très-analogue, puisque cet amphigène artificiel, à une température de 13°, pèse 2,47, tandis que l'amphigène naturel pèse 2,48 ; différence peu sensible et qui est sans doute imputable à une erreur d'expérimentation.

Il y a là une voie féconde ouverte à la minéralogie et à la géologie qui arriveront sans doute plus tard, au fur et à mesure que la science prendra possession de moyens de réaliser des températures plus élevées, à produire artificiellement une foule de roches et à asseoir la théorie de leur formation naturelle sur une base absolument certaine.

Mais la science ne se montre pas toujours purement spéculative dans ses tentatives de reproduction des corps naturels ; elle poursuit souvent un but absolument industriel. Les anciens alchimistes s'usaient à la recherche de la transformation des métaux : les alchimistes modernes ont abandonné cette chimère, mais ils visent encore plus haut et la création du diamant est un objectif qu'ils ne désespèrent pas encore d'atteindre, appuyés qu'ils sont, non plus sur des rêveries et des aspirations comme leurs devanciers du moyen âge, mais sur des données scientifiques très positives. L'avenir leur donnera-t-il raison ? C'est douteux.

Du charbon, substance vile en apparence mais en réalité plus précieuse que toute autre, passe par le creuset de la nature qui y met ses forces et du temp et il en ressort à l'état du diamant. Classiquement ces deux substances sont identiques et la différence en leur propriétés physiques, de leur valeur et de leurs usages dépend uniquement de ce que l'une est du carbone amorphe, l'autre du carbone cristallisé d'une certaine manière. Cette notion de leur identité chimique et d'acquisitions récente; elle date seulement de la fin du dix-septième siècle et elle est due aux recherches de l'*Acadamia del Cimento* de Florence qui constata qu'un diamant placé au foyer d'un miroir ardent brûlait, avec plus de difficulté sans doute, mais absolument de la même façon qu'un morceau vulgaire de charbon. En brûlant, le diamant donne de l'acide carbonique, comme le fait le charbon.

Ce fait, bien établi par Lavoisier et par Humphry-Davy, a mis hors de doute l'identité de composition des deux corps. Pour transmuter le charbon en diamant, il faut donc le faire cristalliser. Le problème est facile à poser mais difficile à résoudre. Un corps solide amorphe ne cristallise en effet que de deux façons : quand on le dissout dans un liquide et que celui-ci s'évaporant lentement, les molécules du corps dissous s'orientent les unes par rapport aux autres de manière à produire, en se groupant, des cristaux dont la forme géométrique dépend essentiellement de la nature du corps et accessoirement de celle du liquide dans lequel il a été dissous; en second lieu, quand soumis à l'action de la chaleur, il fond ou prend l'état pâteux et qu'ensuite refroidi il repasse à l'état solide. Or le charbon est insoluble et infusible et ce que nos plus fortes chaleurs artificielles peuvent obtenir de lui, c'est de le boursoufler et de le fragmenter ; mais il résiste absolument à la fusion.

En 1828, Cagnac-Latour, l'ingénieux inventeur de la *sirène*, et Gannal jetèrent dans le monde des joailliers et des élégantes une frayeur concevable en annonçant qu'ils étaient parvenus à créer des diamants artificiels. Le dernier de ces chimistes employait un procédé fondé sur l'action du phosphore, corps très avide de soufre, sur le sulfure de carbone qui est liquide; le carbone était ainsi isolé et précipitant au sein d'un liquide, il prenait la forme cristallisée. C'était bien du carbone cristallisé, mais ce n'était pas du diamant, comme le démontrera l'inaptitude de cette poussière à rayer le diamant naturel. Le caractère cristallin ne fait pas en effet le diamant, puisque le graphite est cristallisé; il y faut encore la dureté, la transparence est l'éclat.

Le physicien Despretz a serré le problème de plus près en faisant appel à une force nouvelle, l'électricité. Interposant entre les conducteurs d'une bobine de Rhumkoff, renfermés dans ce qu'on appelle *l'œuf électrique* (c'est-à-dire un ballon ovoïde dans lequel on fait le vide et qu'on met en communication avec les deux pôles d'un appareil d'induction), interposant, dis-je, entre ces pôles un petit cylindre de charbon et le soumettant ainsi, pendant un mois entier, à l'action du fluide électrique, il constata sur les fils une poussière noirâtre formée de cristaux octaédriques et susceptible de rayer le rubis, propriété qui n'appartient qu'au seul diamant. Il ne paraît nullement douteux que Despretz ait produit du diamant artificiel, mais la solution *scientifique* du problème est à cent mille lieues de la solution industrielle et non seulement les diamants de renom fastueux tels que le Régent, le Nizam, le Sancy, l'Etoile du Sud, etc., n'ont rien à redouter de cette concurrence, mais la tourbe des diamants vulgaires qui agrémentent d'humbles bagues ou de modestes épingles ne sont pas sur le point de voir le creuset leur susciter des rivaux.

Une alerte nouvelle vient cependant de mettre encore en un certain émoi les détenteurs de diamants. Un chimiste anglais, M. Maclear, de Glasgow, a annoncé tout récemment qu'il était parvenu à fabriquer artificiellement du diamant. Un inspecteur du département des minéraux au *British Museum*, M. Maskelyne, examinant de près les cristaux microscopiques que M. Maclear donnait comme des diamants, leur a contesté ce titre en faisant remarquer que, placés entre une topaze et un saphir en mouvement, ces cristaux ont été pulvérisés et n'ont rayé aucune de ces pierres précieuses ; que l'acide fluorhydrique qui est sans action sur le diamant, a dissous cette poussière ; et enfin qu'elle est restée réfractaire à la combustion.

L'Académie des sciences a été informée de ces résultats négatifs, par une lettre du consul de France à Glasgow, que le ministre de l'instruction publique a transmise à cette Compagnie. M. Maclear proteste et demande de nouvelles informations. C'est son droit sans doute, mais il n'est pas probable qu'elles lui donnent gain de cause.

En résumé, le diamant naturel reste jusqu'ici le monopole de la nature qui dispose pour le créer de forces plus puissantes et *moins hâtives* que celles que nous mettons en œuvre et il continue à jeter « des torrents de lumières » sur ses « obscurs imitateurs ». Son triomphe est-il définitif? Tout porte à le croire. Ce qu'on peut légitimement espérer c'est la mise au jour d'un procédé qui permettra de substituer, dans l'art du lapidaire, la poudre de diamant artificiel à celle du diamant naturel et ce sera un réel progrès industriel.

Le diamant est du carbone : les pierres précieuses sont tout autre chose. Nous avons peine à nous figurer que le rubis, le saphir, la topaze, l'améthyste, l'émeraude, la turquoise ne sont, par le fait, que de l'alumine, c'est-à-dire de l'argile, colorée par divers oxydes métalliques. Il n'est pas supposable que cette notion inspire de l'humilité aux gens qui se parent de ces riens élégants et ruineux, mais elle suscite chez les chimistes une singulière ardeur pour la recherche des moyens de fabriquer artificiellement les pierres précieuses.

Nous parlons ici des pierres précieuses vraies et non pas de ces imitations qui ont atteint déjà une perfection désobligeante pour le luxe. Or, si le diamant a éludé cette concurrence scientifique, elle menace de beaucoup plus près les pierres précieuses naturelles. On sait qu'Ebelman, directeur de la manufacture de porcelaines de Sèvres, utilisant la température élevée de ses fours, eut l'idée ingénieuse de mélanger les éléments chimiques de quelques-unes des pierres précieuses avec de l'acide borique qui est fusible et volatilisable par une forte chaleur. Ces éléments se combinaient entre eux, et, leur fondant les abandonnant, les pierres formées prenaient l'état cristalain. C'est ainsi que ce chimiste obtint de la *spinelle*, pierre très rapprochée du rubis. Ce pas décisif franchi, il n'y a vraiment pas de raisons pour que d'autres pierres précieuses ne sortent pas du creuset du chimiste. Il y faudra du temps sans doute, mais c'est un élément avec lequel la science, instruite par la majestueuse lenteur des opérations naturelles, doit nécessairement compter. Ce qu'un siècle a préparé, un autre le fera.

FONSSAGRIVES.

Revue des Modes

Paris, 10 mars 1880.

Les quelques jours de beau temps que nous avons eus ont permis de mettre de côté les fourrures et les châles de l'Inde et d'étrenner les vêtements de demi-maison. Nous n'en avons pas fini avec l'hiver, nous le savons : les giboulées de mars nous préparent mille surprises désagréables ; mais, du moins, savons-nous jouir pleinement des embellies que le ciel daigne nous octroyer. Tout Paris était au bois, et l'on a pu faire le tour du lac en voiture découverte. On humait à pleins poumons cet air quasi-printanier, qui semblait si bon après nos tristes brouillards ; on regardait avec joie le ciel bleu, l'herbe verte, après les longues semaines de tristesse